

Pour renseignements supplémentaires,  
commentaires ou pour présenter une  
candidature, vous devez vous adresser à  
la responsable au niveau du district.

**Sylvie Robert**

540, des Grands-Verts  
Trois-Rivières  
G8V 1N3

sylvierobert05@hotmail.com

Tél. : 819-376-0888

Fax : 819-376-0379



15 octobre 2007

**District Est du Québec**  
**Rive - Nord**



***Livre-moi  
ton conte  
2007-2008***



Optimists bring Out the Best in Children  
Les Optimistes inspirent le meilleur chez les jeunes • 2007-2008



## Objectif

Offrir aux élèves de 3<sup>e</sup> cycle du primaire (5<sup>e</sup> et 6<sup>e</sup> années), l'opportunité de démontrer leur imagination et de mettre leur connaissance du français à l'épreuve.

Inciter les jeunes à lire davantage et à fréquenter les bibliothèques.

## Concours

Créer un conte fantastique, merveilleux ou populaire (thème libre) de 350 à 500 mots.

## Règlements

Le texte doit être imprimé ou dactylographié à double interlignes sur des feuilles 8,5 po x 11 po.

La page titre doit contenir :

- le titre,
- le pseudonyme (obligatoire),
- le degré primaire.

Chaque page doit être numérotée et le document doit être broché.

**Dans une enveloppe à part :**

- le nom complet de l'élève,
- le pseudonyme,
- l'adresse complète (avec le code postal),
- le numéro de téléphone,
- le degré du primaire.

## Critères d'évaluation

L'originalité, le style, la cohérence et la présentation du conte. Le jury évaluera les textes selon les grilles du Ministère de l'Éducation (grammaire, syntaxe, orthographe).

## Prix

**Au niveau des clubs :** à votre discrétion.

**Au niveau du district :** Un certificat de participation sera remis à tous les participants et une plaque souvenir sera remise aux trois finalistes.

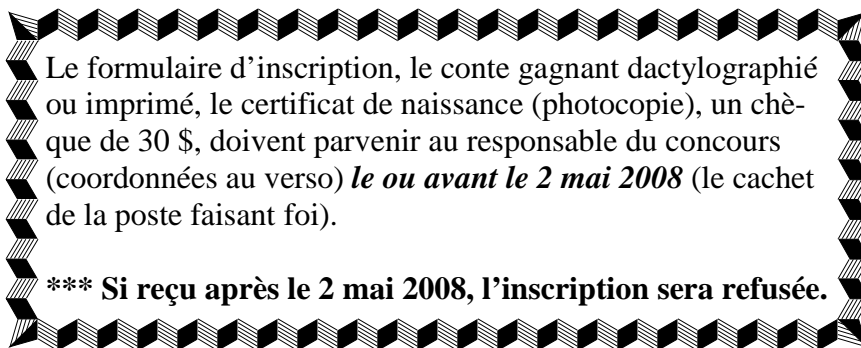
## Coûts

Inscription au district : 30 \$ (chèque au nom du District Est du Québec Rive-Nord).

La remise des prix ainsi que la lecture du conte gagnant se fera lors de la 3<sup>e</sup> assemblée de district les 23, 24, 25 mai 2008 à Tadoussac.

**N.-B.** Les Clubs optimistes parrains devront assumer les frais de séjour des jeunes.

## Inscription



# Aucune exception ne sera tolérée.